

L'ÉTAT FÉDÉRATIF ET L'HÉTÉROGÉNÉITÉ DE L'ESPACE

GÉRARD BOISMENU

G. Boismenu,
« L'État fédératif et l'hétérogénéité de l'espace »,
dans G. Boismenu, Gilles Bourque, Rock Denis,
Jules Duchastel, Lizette Jalbert & Daniel Salée,
Espace régional et nation. Pour un nouveau débat sur le Québec,
Montréal, Boréal, 1983, p. 51-84.

L'ÉTAT FÉDÉRATIF ET L'HÉTÉROGÉNÉITÉ DE L'ESPACE

Lorsque l'on procède à l'analyse de la réalité sociale, économique et politique du Québec, on est confronté à un dilemme de taille. Ou bien on maintient les sous-entendus, les quiproquos et les malentendus, et de la sorte on s'inscrit dans la littérature déjà existante ; ou bien, au contraire, on décide d'aborder directement le problème et, en ce cas, on s'impose nécessairement un détour théorique afin d'ébaucher une nouvelle problématique. C'est en prenant nettement parti pour cette deuxième orientation que les propositions théoriques qui suivent sont avancées.

Comme le souligne D. Salée, dans la plupart des études existantes, la société québécoise apparaît détachée de l'ensemble canadien. L'attention est localisée avant tout sur la spécificité québécoise et sur l'« État » québécois, laissant pour compte les rapports entre la société québécoise et la société canadienne négligeant l'État québécois dans l'ensemble de l'État fédératif canadien. Sous prétexte qu'il s'agit d'un État fédératif, tout se passe comme si l'État canadien se décomposait en parties distinctes qui seraient dotées d'une logique et d'une cohérence indépendantes.

Les conséquences théoriques et pratiques d'une telle conception sur la recherche sont nombreuses. Elle exerce notamment une certaine influence sur les études québécoises fondées sur le concept de la lutte des classes et inspirées du matérialisme historique. Cette influence se manifeste, tour à tour ou à la fois, de trois manières.

1. Le Québec est au mieux situé dans la formation sociale canadienne en suivant une démarche intuitive ou descriptive. La « spécification régionale » québécoise peut être esquissée sommairement sans être fondée rigoureusement sur le plan théorique. Malgré certaines propositions terminologiques, la conceptualisation est insuffisante lorsqu'il s'agit d'inscrire le Québec dans l'ensemble canadien et ce, aussi bien au niveau économique qu'aux niveaux politique et idéologique. Cela vaut cependant encore mieux que les analyses qui, partant de l'oppression nationale, concluent à un dédoublement de structures Canada/Québec.
2. L'État canadien est appréhendé à l'aide d'une conception graduée de l'État, produit du recoupement d'un double sectionnement de la réalité : d'abord, de la bourgeoisie saisie par ses fractions, dont il est convenu qu'elles n'entretiennent que des rapports d'extériorité ; puis, des niveaux de l'État fédératif saisis dans des rapports d'extériorité. Cela fait en sorte, que telle fraction ou couche de la bourgeoisie est assignée à un niveau de l'État, alors que telle autre est assignée à un autre niveau. Cette approche débouche sur une vue mécaniste des rapports de classes au sein de l'État canadien. J'y reviendrai.
3. Les rapports de classes en relation avec le niveau provincial de l'État ne sont pas étudiés dans leur totalité. Le niveau provincial est analysé en tant qu'État, qualifié parfois de « tronqué », tendant à matérialiser un pouvoir distinct. En conséquence, il y a recherche, au moins implicite, pour repérer la structure de classes qui sous-tend le pouvoir matérialisé par cet État ; le niveau provincial de l'État est donc mis en relation plus spécifiquement avec les classes davantage influencées, dans leur composition, par les limites territoriales provinciales (la bourgeoisie non monopoliste, la petite bourgeoisie et la paysannerie), en sous-estimant singulièrement la composante principale du bloc au pouvoir — composante qui dirige la structure du pouvoir au sein de l'État fédératif —, à savoir : la grande bourgeoisie.

Il s'avère tout à fait essentiel, pour tenter d'échapper à ces effets et glissements théoriques, de présenter quelques outils conceptuels qui

permettent d'établir les rapports entre la réalité spécifique (société et appareils d'État) du Québec et l'ensemble de la réalité canadienne, et de cerner la base sociale qui produit la spécificité des rapports de classes analysés. Dans cette perspective, la configuration spatiale de l'articulation de ces rapports se situe au cœur de la discussion. Nous devons nécessairement aborder le problème de l'espace social tel qu'il se présente au Canada et poser le Québec par rapport à cet espace. Ainsi, je traiterai, dans un premier temps, de l'articulation des rapports de classes à la fois dans *l'espace formation sociale du Canada* et dans *l'espace régional du Québec*; dans un deuxième temps, je m'attacherai à la question de la reproduction médiatisée de l'articulation respective de ces rapports dans et à travers l'État fédératif canadien.

Le traitement approfondi de ce projet dépasserait le cadre du présent chapitre; je me limiterai surtout à la formulation de propositions permettant d'esquisser une problématique. Plus précisément, la présentation du concept d'espace formation sociale associé au Canada permettra d'introduire le concept d'espace régional. Il s'agit là des points d'ancrage pouvant mener à une discussion sur l'État fédératif canadien et au mode d'expression des rapports de classes contradictoires qui le traversent.

ESPACE FORMATION SOCIALE ET ESPACES RÉGIONAUX AU CANADA

La conception de l'espace qui guide la discussion est inspirée essentiellement des travaux d'Alain Lipietz. L'espace social est saisi comme produit dynamique du déploiement spatial de l'articulation des rapports de classes, tels qu'ils se manifestent aux niveaux économique, politique et idéologique. Considérant que l'articulation des structures sociales définit la « morphologie » de l'espace, les modes spécifiques d'articulation de ces structures engendrent une différenciation des espaces concrets. Ainsi, peut-on dire avec Lipietz, que « la structuration de l'espace est la dimension spatiale des rapports sociaux, et, ceux-ci étant luttes de classes, *la structuration de l'espace est luttes de classes*, non seulement en ce sens qu'elle en est le produit, mais en ce qu'elle en est un enjeu et même un moyen ». Cette compréhension de l'espace social, qui y voit

la matérialisation différenciée d'un mode d'inscription de la lutte de classes, nous mène loin d'un repérage primaire du territoire ou de la cartographie dans la réalité de l'espace.

L'approfondissement de cette compréhension de l'espace permet d'appréhender la complexité de la configuration et des modes d'articulation des rapports de classes au Canada dans leur inscription spatiale. D'entrée de jeu, il faut reconnaître que le Canada, en tant qu'espace socio-économique et État, a été constitué et formé semblablement, malgré des caractéristiques propres, à l'ensemble des sociétés dominées par le capitalisme. Sur le plan conceptuel, il ne faut donc pas perdre de vue que le Canada est une formation sociale capitaliste.

Le procès de constitution de la formation sociale au Canada

Dans les colonies britanniques d'Amérique du Nord, le déroulement de la lutte des classes au milieu du XIX^e siècle est marqué par le développement du capitalisme et s'insère dans le processus de constitution de l'espace formation sociale, dont l'enjeu politique gravite autour de la création de la fédération canadienne. Un mouvement fondamental multiforme milite en faveur de la constitution d'un espace unifié et d'un État réunissant les colonies britanniques. Ce mouvement est alimenté principalement par les intérêts de la métropole, par l'essor de la bourgeoisie commerciale et bancaire, par les projets des sociétés ferroviaires et le développement d'un capital industriel, par la nécessité d'élargissement du champ d'accumulation du capital et de création d'un marché intérieur.

Ce mouvement n'a cependant rien d'univoque et de rectiligne; il rencontre des résistances et des oppositions qui obligent le compromis politique fédératif. Je reviendrai, plus loin, sur ce compromis. Je voudrais souligner dès maintenant que le processus de constitution de l'espace canadien, comme formation sociale, est hautement contradictoire. D'une part, ce processus est dirigé par la bourgeoisie et, tendanciellement, il assure une unité globale au développement des rapports économiques, politiques et idéologiques; il s'agit d'un processus de constitution d'une structure globale de rapports de classes sur la base de laquelle se développe une organisation typique

de rapports de pouvoir politique. Mais, d'autre part, dès le début, ce processus est animé par une spécification régionale marquée des rapports de classes; et on sait que par la suite ce processus n'a pu se développer qu'à travers le renouvellement et le renforcement de cette spécification. Le recul historique permet d'affirmer que la structuration de l'unité de la formation sociale canadienne passe par l'existence concurrente de tendances opposées, dont l'intensité est variable, exprimant la spécification régionale des rapports de classes.

Historiquement, il s'avère donc que la constitution de l'espace et de l'État canadiens s'inscrit dans le processus général de constitution de la formation sociale et de l'État capitalistes, mais que ce processus ne se réalise qu'en dépassant toujours provisoirement des tendances contraires mettant en relief une base classiste diversifiée. Le repérage de ce caractère contradictoire commande une réflexion d'ordre théorique sur le mode d'articulation des rapports sociaux qui fait la formation sociale et qui différencie cet espace.

L'espace de la formation sociale

Contrairement à ce que pourrait laisser supposer une vue simpliste des choses, la domination de la production capitaliste dans la société n'a pas éliminé toutes les autres formes de production; ainsi, faut-il reconnaître que différents types de rapports de production président à la production des biens matériels. Le concept de formation sociale, construit afin de rendre compte de la complexité des rapports sociaux, permet de saisir la réalité sociale concrète qui est structurée par le mode de combinaison des différents rapports de production qui coexistent. Loin de coexister de façon anarchique ou dans leur isolement réciproque, les différents rapports de production s'articulent de telle manière qu'il y a un type de rapports de production qui est dominant et dont les lois de fonctionnement ont une influence décisive sur les autres.

À la suite du procès historique de la lutte des classes, le mode de production capitaliste devient dominant dans la formation sociale en atteignant une certaine cohérence et une certaine correspondance entre ses différents niveaux de rapports sociaux (économiques, politiques et idéologiques). L'avènement de la dominance capitaliste revêt une

dimension spatiale de première importance. En effet la transformation de la formation sociale sous la direction du capitalisme montant s'accompagne d'une structuration d'un nouvel espace social (dont la matrice diffère de celles des sociétés antique et médiévale) par la destruction des barrières économiques, politiques, idéologiques et linguistiques s'opposant à l'existence d'un champ d'accumulation et d'un marché étendu, et à l'établissement de l'organisation du pouvoir politique dans un État qui détient des procédés majeurs d'organisation de l'espace. Ce nouvel espace a pris la forme typique, mais non pas unique, d'État-nation.

Dans le cours de la consolidation de sa dominance, le mode de production capitaliste détermine l'organisation principale de l'ensemble des rapports sociaux, à la fois au niveau de la base économique et au niveau de la superstructure, et il se reproduit sur une base élargie. Cela étant, au sein de l'espace formation sociale capitaliste, se posent les problèmes de la « persistance » de formes de production dominées, de l'articulation de ces formes au capitalisme et de l'effet de la reproduction du capital sur ces formes.

La reproduction du capital, comme reproduction sociale élargie, entraîne dans son sillage l'ensemble des rapports sociaux — capitalistes et non capitalistes —, et produit des effets significatifs de deux ordres sur le développement des rapports non capitalistes : elle tend, premièrement, vers la dissolution — dépérissement et destruction — des formes non capitalistes de production, et, secondairement, vers la conservation, le maintien des formes de production non capitalistes, en les subsumant et les restructurant. Dans la formation sociale capitaliste, les formes de production non capitalistes, subordonnées et restructurées, reproduisent sous l'égide du capital leurs conditions sociales et matérielles d'existence, de telle sorte que ces conditions sont désormais partie intégrante et même condition de la reproduction du capital.

La formation sociale, en tant qu'espace fondé sur l'articulation globale du mode de production capitaliste dominant et de formes de production non capitalistes, est le produit historique de la lutte des classes au moment de la confirmation et de la consolidation du

pouvoir de la bourgeoisie et elle a pris la forme typique de l'État-nation. Sur ce dernier point, il faut apporter une précision. Dans de nombreuses situations, dont au Canada, le processus de constitution de l'espace social et politique capitaliste a donné lieu, au sein d'un même État et d'un espace formation sociale reconnu comme unitaire, à l'établissement, sous la direction de la classe dominante, de rapports d'oppression nationale entre les agents de deux nations. En fait, la question nationale n'est pas un facteur directement pertinent pour la désignation de l'espace formation sociale. Si ce dernier espace est souvent pensé par référence à l'État-nation, il ne saurait s'y réduire.

En somme, la formation sociale capitaliste représente un espace donné de valorisation du capital et de matérialisation de la lutte des classes sous la domination de la bourgeoisie où se définissent : une articulation globale du développement des rapports sociaux de tous ordres, une structure générale de rapports de classes, une organisation des rapports de pouvoir politique qui se matérialisent par et dans l'État.

Différenciation régionale de la formation sociale

Bien que la formation sociale relève d'un processus d'unification de l'espace, duquel l'on repère une articulation globale, une structure générale de classes et une organisation du pouvoir, on ne peut assimiler cet espace, dans son développement, à un espace uniforme et homogène ; en effet, l'articulation des rapports sociaux ne se matérialise pas de façon uniforme au sein de l'ensemble de la formation sociale.

On sait que la reproduction élargie est dominée par la reproduction du capital. Or, cette reproduction est foncièrement contradictoire. D'abord, la reproduction du capital, tendant vers le dépérissement des formes de production non capitalistes remodèle constamment les rapports contradictoires entre ces formes et le capital qui, à terme, empruntent, par leur exacerbation, des formes brutales et violentes. Ensuite, la reproduction du capital signifie tout autant reproduction des conditions sociales et matérielles d'existence du capital que reproduction des contradictions inhérentes au capitalisme telles que le développement inégal et les contradictions antagoniques et non-antagoniques entre les classes. En d'autres termes, la reproduction sociale

élargie du capitalisme produit nécessairement une différenciation régionale des modes et des incidences de l'articulation des rapports sociaux à travers l'espace formation sociale.

La spécification régionale de la matérialisation des rapports sociaux est sous-tendue principalement par cinq ordres de facteurs :

1. Les modalités concrètes de la « persistance » des formes de production non capitalistes, particulièrement dans l'agriculture, et de leur articulation à la production capitaliste. Si historiquement on a connu en agriculture une articulation externe, puis l'intégration, il faut voir que, d'une part, ce cheminement a suivi des schémas évolutifs variés (types anglo-prussien, américain, français), et que, d'autre part, la phase actuelle d'intégration est loin de s'identifier à la prolétarianisation absolue, car l'on discerne plutôt une différenciation des rapports d'exploitation
2. Le déploiement spatial du capital monopoliste dans ses rapports avec les autres couches et fractions de la bourgeoisie, particulièrement avec le capital non monopoliste et le « grand capital familial-régional ».
3. La spécialisation et l'inégalité du développement capitaliste. Dans le prolongement de ce qui précède, les régions économiques existent en tant qu'aires regroupant tendanciellement différents types de branches et différents types de travaux au sein des circuits de branche (pôles directionnels, centres de fabrication qualifiée, centres de main-d'œuvre « non qualifiée »).
4. La ségrégation spatiale des forces de travail. Il s'agit d'un ordre de facteurs concomitant aux précédents. Avec la segmentation et la régionalisation du marché du travail, l'on connaît une différenciation des bassins de main-d'œuvre, des zones de salaire, etc.
5. La mondialisation de l'économie et ses effets de dislocation de l'espace économique. Soulignons, plus particulièrement au Canada, que la pénétration du capital étranger se combine aux précédents facteurs qui participent à la spécification des espaces régionaux, voire à la balkanisation.

L'utilisation de ces ordres de facteurs dans une analyse économique objective permet de prendre la mesure de la « détermination en dernière instance au niveau économique de l'hétérogénéité spatiale et de ses mutations... ». Mais si cette seule détermination dessine la trame de l'espace, elle est loin de rendre compte des rapports multiformes qui composent sa physionomie réelle. Avant d'approfondir cette question, on peut dès lors dire que l'articulation des formes de production non capitalistes et du mode de production capitaliste ainsi que la matérialisation des contradictions inhérentes au développement du capital constituent l'espace formation sociale, de même que, par les spécifications régionales de cette articulation, un certain nombre d'espaces régionaux. Les espaces régionaux spécifiés, en tant que morphologies spatiales de la formation sociale, participent à l'unité contradictoire de cette formation.

Unité contradictoire de la formation sociale canadienne

La formation sociale canadienne, configuration spatiale produite par une structure sociale complexe, se développe et approfondit son unité en reproduisant des espaces régionaux qui, tout en ne s'uniformisant pas, participent contradictoirement à cette unité. Si bien que d'une façon générale, le Canada présente une unité structurelle, aussi bien économique que politique (ce dernier aspect sera discuté attentivement dans l'autre section), qui constitue le lieu global de la matérialisation de la lutte des classes sous la domination de la bourgeoisie; mais, du même coup, cette unité structurelle n'existe que par et dans la spécificité de sa matérialisation des espaces régionaux.

Il faut bien saisir que l'unité de la formation sociale et de la spécification régionale sont deux aspects contradictoires qui, sous la domination du premier aspect, s'impliquent mutuellement. Cela pose le problème de l'appréhension concurrente de ces aspects dans une même situation, en ce sens que tout phénomène est partie de la spécification régionale et élément concourant contradictoirement à l'unité de la formation; cela pose aussi le problème de la domination, plus ou moins instable, de l'unité sur la spécification régionale. Ce

dernier problème est crucial pour le Canada ; à ce sujet, loin d'apporter une réponse définitive, je vais me contenter d'avancer quelques hypothèses qui restent à fouiller et à approfondir.

Au Canada, sans doute moins qu'ailleurs, l'unité de la formation sociale ne peut être apparentée à une quelconque uniformisation ni à une harmonisation des rapports sociaux. L'unité structurelle de la formation sociale n'est pas une donnée ; bien au contraire, cette unité se réalise par et à travers les multiples contradictions sociales, économiques, politiques et idéologiques. Plus : l'unité économique et politique du Canada est toujours compromise, car elle passe notamment par la différenciation accrue des espaces régionaux et l'approfondissement des inégalités, par la spécification régionale de la lutte des classes, par l'oppression nationale et la résistance qu'elle suscite, par des régionalismes idéologiques et le nationalisme québécois, par les luttes au sein de l'État et les rapports conflictuels entre les niveaux de l'État. L'unité économique et politique est ainsi particulièrement affectée par une tendance endémique à l'éclatement ; c'est-à-dire qu'au Canada la question de la reproduction de l'unité de la formation sociale est constamment, ou plutôt régulièrement, à l'ordre du jour.

Rôle du politique dans la constitution de l'espace

À ce stade de la discussion, il faut souligner un point majeur dans la constitution de l'espace, à savoir le rôle du politique.

L'espace formation sociale, comme lieu structurel déterminé par le développement de la lutte des classes, constitue un espace global où se définissent des rapports de pouvoir politique qui s'expriment, s'organisent et se condensent par et dans l'État. Cet État qui matérialise des rapports de pouvoir typiques, consacre et renouvelle la domination de la bourgeoisie, notamment en participant, comme agent actif, à la reproduction contradictoire du capital et des rapports de classes. Et à ce titre, l'État, selon des modalités particulières à travers l'histoire mais dès le départ, joue un rôle significatif dans l'inscription et la matérialisation spatiales des rapports de classes et de leur reproduction. En fait, par son organisation unitaire ou fédérative, par sa conformation et l'étalement de ses dispositifs pour le démarquage périphérique de

l'espace et pour le quadrillage interne de son hétérogénéité, l'État surdétermine la constitution de l'espace social.

La surdétermination de la constitution de l'espace possède plus d'une dimension. *Premièrement*, l'État précise la délimitation, d'une part, de l'exercice du pouvoir classiste tant par la violence publique organisée que par l'hégémonie sur les masses — espace du droit, de la citoyenneté, de la force légitime, du quadrillage administratif, d'un système de rapports politiques, d'une idéologie unifiante, etc. — et, d'autre part, de la manifestation concrète de la lutte des classes (aux niveaux économique, politique et idéologique) conditionnée par la désignation de foyers privilégiés agissant comme centres d'attraction pour l'expression de cette lutte. *Deuxièmement*, l'État surdétermine la constitution de l'espace par son intervention pour l'organisation et la reproduction spatiale des rapports d'exploitation ; cet « aménagement du territoire » emprunte les formes concrètes de l'urbanisation, des infrastructures pour les communications et les transports, des contraintes ou restrictions juridico-administratives pour la disposition de parties de l'espace social, etc. *Troisièmement*, l'État, tout en enregistrant et révélant dans son réseau institutionnel-administratif les modes spécifiques d'articulation des rapports sociaux, agit sur ces modes pour les consolider, pour les transformer ou pour les dissoudre.

Si le développement de l'État consiste à construire une adéquation entre l'espace formation sociale et son espace politique, l'action de l'État est généralement moins nette dans le façonnement d'espaces politiques restituant la trame interne de l'hétérogénéité spatiale au niveau économique.

Cependant cette trame produit des effets à la fois propres et diversifiés sur la configuration des complexes de rapports politiques, sociaux et idéologiques. Alors que ces effets peuvent se traduire par la prise en compte au sein de l'État de l'hétérogénéité spatiale par la désignation de foyers privilégiés correspondants et par l'ajustement de son réseau institutionnel-administratif, les espaces politiques (étatiques) se dessinent rarement en parfaite coïncidence avec les espaces (économiques) régionaux. Pourtant, en marge de l'appareil d'État ou en relation avec lui, la constitution de « féodalités » ou de

systèmes de relations politiques et idéologiques diversifiés, de bastions politiques pour tel ou tel parti ou tendance au sein des partis, de traditions idéologiques et culturelles et de modes de résistance à la « domination intérieure » moule, au sein de la « société locale », des systèmes hégémoniques régionaux et, donc, du moins en pointillé, des espaces politiques et idéologiques concurrents aux espaces économiques. Même s'il n'y a pas nécessairement coïncidence stricte entre ces « espaces particuliers », ils se combinent généralement pour modeler l'espace régional.

L'État fédératif, par les caractères propres de son organisation, possède la capacité, à un premier niveau, d'accentuer le recouplement des espaces particuliers des rapports économiques, politiques ou idéologiques, et de le cristalliser en désignant politiquement à la fois des foyers de polarisation des rapports multidimensionnels des classes et des territoires correspondants. À l'opposé, le fonctionnement même de l'État unitaire atténue et embrouille le tracé de la région — sans pour autant la dissoudre — par le difficile recouplement des espaces particuliers de rapports qui semblent se superposer avec des centres de convergences distincts et, éventuellement, distants.

Surdétermination de l'État fédératif canadien et espaces régionaux

Ce rôle surdéterminant dans la constitution de l'espace concret « formation sociale », l'État canadien l'assume pleinement ; il faut cependant souligner que cette surdétermination est conditionnée par l'organisation fédérative de cet État. Tout d'abord, l'espace canadien, formé au départ de colonies britanniques mutuellement indépendantes, pro duit, sur la base de l'articulation complexe et différenciée du mode capitaliste de production et des formes non capitalistes et, aussi, du redéploiement inégal du capital, une unité spatiale qui passe par une forte spécification régionale. Cela étant, le déploiement de l'État fédératif canadien, en surdéterminant la constitution de l'espace, définit concrètement à la

fois l'unité de l'espace formation sociale et la différenciation d'espaces régionaux.

L'État fédératif canadien, et notamment son niveau provincial, en délimitant des aires d'exercice du pouvoir et en désignant des foyers correspondants d'expression de lutte, en supportant une intervention diversifiée d'« aménagement du territoire », et en modulant dans des lieux différents des actions sur le développement différencié des rapports de classes, est venu tantôt consacrer les caractéristiques du développement économique et social des régions, dont le déploiement inégal du capital, tantôt prononcer la spécificité de l'articulation des rapports sociaux. Si bien que les espaces régionaux, qui sont produits, dans la foulée de la reproduction sociale élargie, par la différenciation des modes et des incidences de l'articulation des rapports sociaux dans l'espace canadien et qui sont surdéterminés par l'organisation générale et le déploiement de l'État fédératif, peuvent être désignés, à un premier niveau et dans ses grands traits, comme espaces provinciaux.

Tout en n'étant pas le fondement de la désignation des espaces régionaux, les indices statistiques sur une base provinciale (portant notamment sur le revenu *per capita*, le chômage et la spécialisation relative de la production) illustrent la production de tels espaces régionaux. Dans l'ensemble, les exigences de la valorisation du capital au Canada impliquent une démarcation tendancielle entre les divers espaces provinciaux ; cette démarcation revêt un caractère structurel aussi bien à cause des rapports qui les produisent qu'à cause de son maintien illustré par les indices statistiques.

Je veux apporter deux précisions. Premièrement, si j'ai mentionné que l'espace canadien se différenciait à un *premier niveau* en espaces régionaux recoupant grossièrement les espaces provinciaux, c'est que ces espaces régionaux présentent un degré de complexité qui permet, à un autre niveau, une analyse distinctive approfondie d'une hétérogénéité spatiale interne. Et précisément, étant donné que la constitution des espaces relève des modes spécifiques d'articulation des rapports sociaux, quand je désigne un espace régional en l'identifiant à un espace provincial, je ne désigne pas un espace qui, individuellement, apparaîtrait comme homogène, harmonieux ou

uniforme; il est plutôt compris comme lieu d'émergence d'intenses contradictions et luttes spécifiques. D'ailleurs, plusieurs études ont tracé la trame de différenciation économique interne de l'espace régional québécois. Deuxièmement, il apparaît, pour bien saisir cette trame de différenciation interne au Québec (par exemple), que l'on ait à faire face au problème de l'atténuation du tracé des espaces « sous-régionaux » causé par le recoupement difficile des « espaces particuliers » (de rapports économiques, politiques et idéologiques); en cela, le problème rencontré est celui qui prévaut de prime abord dans les États unitaires.

L'espace régional du Québec

Comment peut-on qualifier le Québec au sein du Canada? La présente discussion m'amène à considérer le Québec comme espace régional de la formation canadienne.

Le Québec se spécifie par un mode donné d'articulation des rapports de classes surdéterminé par le niveau provincial de l'État. Le mode d'articulation qui représente le Québec doit être analysé concrètement dans les multiples aspects sous-tendant la réalité des classes; ces aspects dépassent, tout en la retenant, la seule oppression nationale. La saisie de cette articulation des rapports de classes demande que l'on revienne aux cinq ordres de facteurs principaux qui fondent l'hétérogénéité spatiale; ces facteurs, ainsi que les rapports et pratiques politiques et idéologiques qui se constituent de façon concomitante, et les axes de rapports discriminants — dont l'oppression nationale — qui traversent la réalité des classes, tracent les lignes de force de l'organisation des rapports et des pratiques de classes dans l'espace régional québécois.

Cela dit, l'espace régional du Québec participe à la constitution de l'espace (économique, social et politique) canadien et à son unité contradictoire. La spécificité québécoise trouve son sens en s'inscrivant dans la structure globale canadienne; de la sorte, l'unité contradictoire des rapports de pouvoir politique et l'unité de la structure globale des classes, notamment, ne peuvent être saisies correctement en se limitant à la seule réalité spécifique du Québec; au contraire, elles doivent être saisies sur une base pan-canadienne. Cependant, la réalité spécifique

du Québec, à quelque niveau de rapports que ce soit, ne se dilue pas pour autant dans l'ensemble canadien ; elle est plutôt ainsi reconnue et située. Les caractères propres des phénomènes économiques, politiques et idéologiques au Québec ne peuvent être compris qu'en tant que manifestations différenciées de la lutte des classes dans l'espace régional du Québec, partie de la formation canadienne.

En m'appuyant sur ces considérations, je vais m'intéresser plus particulièrement à l'unité contradictoire des rapports de pouvoir politique au Canada et à sa réalisation complexe par et dans l'État fédératif.

L'EXERCICE DU POUVOIR D'ÉTAT AU CANADA

L'État unitaire est souvent assimilé à l'État capitaliste typique, comme si l'État fédératif représentait un ersatz appauvri de la matérialisation du pouvoir politique de la bourgeoisie. Chose certaine, c'est que, comparativement à l'État unitaire, l'analyse de la matérialisation du pouvoir dans l'État fédératif comporte un degré de complexité plus élevé.

Afin d'apprécier cette complexité, il est souhaitable de repérer quelques points d'ancrage qui sous-tendent la formation d'un État fédératif. On peut, en effet, se demander dans quelles circonstances l'État capitaliste emprunte cette organisation. Or, d'une façon générale, l'État fédératif témoigne d'un compromis politique inhérent à la formation de l'État qui tente de dépasser, tout en ne les résolvant pas — mais plutôt en les assimilant dans l'étalement de ses appareils et à travers la déconcentration des lieux d'exercice du pouvoir —, un ensemble de contradictions sociales exacerbées. Parmi ces contradictions qui s'expriment par des affrontements ou des conflits aigus, on pense au morcellement des espaces économiques, à l'hétérogénéité des composantes de la classe virtuellement dominante, à l'oppression nationale, aux rivalités religieuses et à la rigidité de la superstructure politique et idéologique antérieure à la formation du nouvel État.

Les conditions qui ont présidé historiquement à la formation de l'État fédératif canadien s'inscrivent tout à fait dans ce scénario. Un mouvement fondamental multiforme milite en faveur de la constitution d'un espace unifié et d'un État unificateur, pour ne pas dire unitaire.

L'hypothèse de l'État unitaire achoppe sur un complexe de résistances, d'oppositions et de freins qui dicte le compromis politique fédératif.

L'état des rapports de classes contradictoires au sein des colonies compose essentiellement ces résistances, oppositions et freins. L'état de ces rapports est le produit social d'un régionalisme économique, politique et idéologique favorisé par l'histoire coloniale et les données géographiques, de la diversité du développement économique des provinces coloniales, du degré de formation variable et de la spécialisation des bourgeoisies provinciales, de l'opposition à l'hégémonie de la bourgeoisie canadienne-anglaise du Canada-Uni, de la résistance québécoise à l'oppression nationale et de la non-participation, voire de la contestation, au projet politique conservateur et anti-démocratique de la bourgeoisie. D'une manière générale, la différenciation et la spécificité de la lutte des classes dans les différentes colonies ont imposé empiriquement l'État fédératif.

Le compromis politique fédératif, qui permet la création de l'État canadien, confirme les espaces sociaux (économiques et politiques) des provinces coloniales et reconnaît, en les départageant, les deux composantes historiques et nationales (Ontario et Québec) du Canada-Uni pour les doter d'un niveau d'appareil d'État et de compétences constitutionnelles. Le compromis politique fédératif rend possible la création de l'État canadien, mais il est loin de résoudre les contradictions qui l'ont provoqué. L'État fédératif, au contraire, en transformant les conditions de leurs manifestations, a assimilé et intégré ces contradictions dans l'organisation de ses rapports internes comme modalités d'existence des rapports de pouvoir au Canada.

Il est clair que la matérialisation de la domination et de la direction de la bourgeoisie au Canada par et dans les niveaux de l'État fédératif pose des problèmes quant au mode d'appréhension de leurs manifestations concrètes. Une certaine conception de l'État canadien tente de dépasser ces problèmes, mais en réduisant les phénomènes d'ensemble de l'État canadien à quelques aspects particuliers et en adoptant une perspective mécaniste des rapports de classes au sein de l'État. Il s'agit d'une conception graduée de l'État qui, fondamentalement, identifie

pour chacun des niveaux de l'État telle ou telle fraction ou couche de la bourgeoisie plutôt que toute autre.

Plusieurs auteurs s'inspirent, au moins implicitement, de cette *conception graduée* de l'État canadien sans pour autant avancer des conclusions similaires : le recouplement du double sectionnement de la réalité n'est pas le même. Relevons trois exemples. Dans son analyse de l'« économie politique de l'État canadien », Garth Stevenson spécialise les niveaux de l'État dans la défense des intérêts d'une couche, d'une fraction ou d'une classe donnée, ou d'un genre d'intérêts. La périodisation définit trois étapes caractérisées par des recouplements différents. Dans un premier temps, le niveau central représente la bourgeoisie et les composantes du niveau provincial mettent de l'avant les intérêts des petits producteurs indépendants ; dans un deuxième temps, le niveau provincial de l'État est lié aux exploiters des ressources naturelles alors que le niveau central représente les intérêts des compagnies ferroviaires, manufacturières et des banques ; à l'époque contemporaine, finalement, le Canada, qui n'est plus qu'une réunion d'économies régionales, voit le niveau provincial de l'État dominé par une bourgeoisie, non moins régionale et spécialisée, qui ne réussit à s'unifier, sur une base aléatoire et compromise, que par le niveau central de l'État. D'un autre côté, Alfred Dubuc, contrairement à Stevenson pour la période contemporaine tout au moins, reconnaît l'existence d'une grande bourgeoisie canadienne. Ici le recouplement est plutôt horizontal. De la sorte, la grande bourgeoisie exprime fondamentalement ses intérêts au niveau central de l'État alors que les tendances autonomistes au niveau provincial représentent les intérêts de la moyenne bourgeoisie, « traditionnelle » ou « nouvelle ».

En discutant de la période duplessiste, Denis Monière, pour sa part, emploie le recouplement horizontal ; cependant, dans la pratique, il en reconnaît le paradoxe. De prime abord, le niveau provincial (québécois) de l'État est identifié aux intérêts de la petite bourgeoisie (je crois comprendre qu'il s'agit de la bourgeoisie non monopoliste) et le niveau central de l'État fonctionne pour la grande bourgeoisie. S'il y a un paradoxe dans le cas du duplessisme, c'est que, contrairement à ce qu'établit le précédent recouplement, ce gouvernement assume les intérêts d'une partie de la grande bourgeoisie. Or, je remarque

qu'il ne s'agit, à l'exclusion de toute autre fraction, que de la fraction américaine de la grande bourgeoisie.

La conception graduée de l'État, qui est appliquée pour le Canada plus particulièrement, véhicule une tendance formaliste et mécaniste pour l'appréhension des rapports de pouvoir politique par et dans l'État fédératif. L'introduction de la question du paradoxe permet de souligner que, telle quelle, cette conception ne peut servir à l'analyse de la réalité politique que par l'accumulation de paradoxes. Ce n'est pas tant que la conception graduée de l'État soit sans rapport avec la réalité, c'est plutôt qu'elle simplifie à outrance et caricature la matérialisation des rapports de pouvoir au Canada. Par ailleurs, cette conception ne permet pas d'établir une problématique conséquente et efficace pour l'analyse de la matérialisation des rapports de pouvoir à la fois par les diverses composantes (10 provinces) du niveau provincial de l'État et par le niveau central de l'État.

Il convient donc de développer une problématique pour l'analyse de l'exercice du pouvoir par et dans l'État fédératif canadien. Je vais donc avancer des propositions qui débouchent sur une compréhension générale de la question et sur l'amorce d'une problématique. Pour ce faire, il faut revenir sur certains acquis de la discussion antérieure sur l'espace.

J'ai dit que par et à travers une intense spécification régionale, une unité structurelle contradictoire se définit et se précise dans la formation sociale canadienne. À même le déploiement inégal du capitalisme articulé aux formes de production autres, une structure globale de classes se constitue sur laquelle se fondent les rapports de pouvoir politique. Ces rapports de pouvoir politique, d'une part, déterminent la configuration du bloc au pouvoir et, d'autre part, se condensent et se matérialisent par et dans l'État fédératif canadien.

L'unité globale de la formation sociale passe nécessairement par la grande diversité des conditions d'existence, de manifestation et d'expression des classes selon les espaces régionaux. Et, tout autant que l'unité contradictoire des rapports sociaux, l'unité des rapports de pouvoir politique se produit par la multiplicité des formes de réalisation de la lutte des classes dans l'espace canadien. En consé-

quence, l'étude de la spécificité de la lutte des classes dans un espace régional permet de saisir les formes déterminées d'existence à la fois du développement capitaliste et de la domination du bloc au pouvoir au Canada par l'État fédératif. Dans cet ordre d'idées, se posent les questions de l'unité des rapports de pouvoir politique qui passe par la multiplicité des formes politiques de la lutte des classes et, concurrentement, des formes déterminées de domination qui sont inscrites dans l'État fédératif.

En somme, la discussion de l'unité contradictoire de la formation sociale canadienne et de la structure globale des rapports de classes conduit à s'interroger sur l'exercice du pouvoir politique par l'État fédératif et sur la détermination des formes de domination tout autant au niveau central qu'au niveau provincial de l'État.

Thèse 1 : L'unité de la formation sociale, malgré sa différenciation spatiale, s'associe à l'unité de l'État fédératif et à la consolidation d'une classe dominante, aussi contradictoires que soient l'un et l'autre.

La formation de l'État canadien est historiquement apparue comme nécessité concomitante à la constitution de l'espace formation sociale. L'État fédératif canadien a été intrinsèquement lié à l'organisation, à la consolidation et au développement de l'espace canadien sous la direction et à l'initiative de la bourgeoisie.

Comme préalable, cette mise en relation évidente entre l'État et l'espace canadiens est nécessaire à une compréhension juste de l'organisation du pouvoir et de l'État. J'ai dit plus haut qu'il n'y avait qu'une formation sociale, bien que différenciée en espaces régionaux, il n'y a qu'une formation sociale ; les espaces régionaux qui se particularisent et se spécifient, composent et participent à l'unité contradictoire de l'espace canadien. Tout autant, il faut reconnaître que l'État canadien n'est qu'*un*, bien qu'il ait une forme fédérative ; la forme de l'État ne doit pas faire illusion sur son unicité et sur son unité. Le fédéralisme représente un mode d'existence de l'État capitaliste qui matérialise une organisation donnée de rapports de pouvoir ; ainsi, la forme fédérative ne nous renvoie pas à de multiples États juxtaposés et matérialisant des organisations distinctes de rapports de pouvoir. Au Canada, il y a un État unique (souffrons le pléonasme) bien que

de forme fédérative, qui matérialise une organisation générale des rapports de pouvoir politique.

L'État fédératif canadien matérialise le pouvoir de la bourgeoisie au Canada. Or, avant d'aller plus loin, il faut préciser que cette classe n'est pas homogène. Pour ne pas tomber dans une globalisation grossière qui ne mènerait qu'à une argumentation tautologique, esquissons quelques éléments sur la composition et la morphologie de la bourgeoisie au Canada. La bourgeoisie au Canada est composée : a) de la bourgeoisie monopoliste canadienne qui se différencie en groupes financiers dont le déploiement spatial, comme base d'accumulation, est fort inégal et dont les composantes sont traversées par des tendances opposées quant à leurs liens avec les intérêts impérialistes étrangers et à leur position dans l'accumulation à l'échelle mondiale ; b) de la bourgeoisie compradore — inféodée aux intérêts étrangers et les représentant directement — qui, à ce stade de l'internationalisation du cycle du capital productif, comprend les agents et représentants directs des propriétaires réels des sociétés étrangères ou les propriétaires partiels ou fictifs des filiales ; c) de la bourgeoisie non monopoliste « provincialisée » — dans la mesure où son aire d'accumulation dépasse rarement les limites territoriales des provinces —, divisée en fractions et reproduisant en son sein les contradictions de la bourgeoisie monopoliste. Enfin, notons que l'oppression nationale se reproduit au sein de la bourgeoisie tout en ayant des effets irréguliers selon les couches et fractions ; ces effets ont des répercussions quant aux places occupées par les agents au sein de la bourgeoisie et quant aux positions politiques défendues par ces agents.

Cependant, aussi divisée que paraisse la bourgeoisie quand on met l'accent sur sa composition et sa morphologie, elle dégage son unité et sa cohésion, en tant que classe, dans les rapports de domination sur la classe ouvrière et sur les masses. À cet effet, l'État, qui exprime et confirme la place de la bourgeoisie dans les rapports de pouvoir, représente un facteur d'organisation privilégié de la bourgeoisie où se façonnent et se développent son unité et sa cohésion qui reposent sur une organisation donnée des rapports entre ses composantes. De la sorte, l'homogénéité et l'uniformité, tout comme l'éclatement et le

morcellement de la bourgeoisie, sont deux caricatures inversées qui aplatissent et réduisent la réalité d'ensemble de cette classe.

Thèse II : Le pouvoir politique de la bourgeoisie au Canada passe par l'ensemble de l'État fédératif, c'est-à-dire passe à la fois par le niveau central et par le niveau provincial de l'État.

Gardons à l'esprit que le pouvoir politique de l'alliance des couches et fractions de la bourgeoisie au Canada a trouvé sa forme d'existence dans l'État fédératif; ce sont précisément toutes les composantes de cet État qui fonctionnent au maintien et à la reproduction de ce pouvoir. Il est ainsi tout à fait incorrect de réduire l'exercice de ce pouvoir à l'un ou l'autre niveau de l'État. Ce qui signifie que le pouvoir politique de l'alliance des couches et fractions de la bourgeoisie se diffuse à travers tout l'État canadien. Bien qu'elles paraissent dispersées, morcelées et contradictoires, les pratiques politiques à chacun des niveaux de l'État procèdent d'une même organisation fondamentale des rapports de pouvoir classistes; en même temps, ces pratiques donnent consistance à l'existence de ce pouvoir.

Il faut insister sur cette idée, à savoir que l'organisation fondamentale de rapports de pouvoir, consolidée sur la base d'une alliance entre les couches et fractions de la bourgeoisie, fonde l'État fédératif et est la résultante constamment renouvelée des pratiques des agents politiques de cette alliance, à quelque niveau de l'État et aussi diverses soient-elles. Si j'y reviens, c'est que, suivant ces termes, il semble y avoir immédiateté et même superposition ou identité entre, d'une part, l'organisation fondamentale des rapports de pouvoir classiste et, d'autre part, le fonctionnement concret de l'ensemble des niveaux et branches de cet État fédératif qui veille au maintien et à la reproduction de ce pouvoir. Or il n'en est rien. Ne serait-ce parce que dans la société capitaliste, notamment, le pouvoir politique s'exerce indirectement. D'une façon moins générale, je proposerai que ce rapport entre la diffusion du pouvoir politique et le fonctionnement des niveaux de l'État est médiat car il est conditionné et ne passe que par l'organisation spécifique des rapports politiques sur chacune des scènes politiques. La clé de ce rapport nous est donc donnée par la combinaison générale des configurations précises de chacune des scènes

politiques; ce qui nous amène à s'interroger sur les déterminations de ces configurations.

Thèse III : L'organisation spécifique des rapports politiques sur les scènes politiques doit être saisie comme effets politiques pertinents du développement différencié de la lutte des classes dans l'espace canadien et dans chacun des espaces régionaux.

L'État fédératif canadien, on l'a dit, surdétermine la constitution de l'espace canadien (formation sociale) et la différenciation des espaces régionaux (provinciaux). De cette discussion de l'espace différencié à partir de l'articulation des structures sociales, on peut déduire une distinction qui désigne l'orientation de base pour l'analyse de l'État canadien et des scènes politiques.

La distinction, qui sera revue et précisée, tient à ceci : les effets politiques qui se concrétisent particulièrement sur chacune des scènes politiques du niveau provincial de l'État sont produits et supportés par l'articulation spécifique des rapports de classes qui constitue chaque espace régional ; par ailleurs, les effets politiques qui s'inscrivent sur la scène politique du niveau central de l'État sont engendrés par l'articulation globale des rapports de classes qui fonde l'espace formation sociale dans son ensemble.

Partant de là, il faut raffiner le raisonnement car lorsqu'on fait la distinction entre les effets politiques des articulations spécifiques et de l'articulation globale des rapports de classes, il faut se rappeler que ces deux types d'articulation ne sont pas mutuellement étrangers ni isolés. En fait, on sait plutôt que la formation sociale est l'inscription spatiale d'une organisation unifiante — mais non uniformisante — des espaces régionaux qui se reproduisent par et dans cette unité contradictoire. Si bien que les espaces régionaux, tout en se spécifiant, sont simultanément parties intégrantes de la formation sociale. Cela m'amène à dire que les effets politiques pertinents enregistrés sur les sciences politiques sont engendrés sur la base d'espaces (régionaux et canadien dans son ensemble) qui sont intimement liés; il est donc artificiel de les départager de façon étanche et ensuite de les poser dans des rapports d'extériorité.

Dans le cadre de la domination de la bourgeoisie et sur la base de la différenciation de la formation sociale, les classes, couches ou fractions s'organisent et interviennent comme forces sociales et politiques dont les pratiques sont délimitées par les contours tracés par l'État fédératif et ses niveaux. En s'organisant et en intervenant comme forces sociales et politiques, les classes, couches ou fractions traduisent et expriment, en termes d'intérêts politiques, les effets classistes de multiples contradictions économiques et sociales tels qu'ils se produisent dans l'ensemble de l'espace canadien mais, aussi, tels qu'ils se présentent plus particulièrement dans chacun des espaces régionaux. En d'autres termes, les effets de classe des multiples contradictions économiques et sociales ne se font pas sentir uniformément dans l'espace canadien, si bien que les types de contradictions qui produisent les effets les plus percutants, l'intensité de ces contradictions, la manière dont elles s'expriment varient selon qu'il s'agit de tel ou tel espace régional ou de l'ensemble de la formation sociale. De son côté, par son organisation propre, l'État fédératif vient révéler, canaliser et accentuer cette réalité.

En effet, dans le cadre de l'organisation fondamentale des rapports de pouvoir politique, l'État fédératif fournit des « lieux » différents pour l'expression politique de la lutte des classes. Pour chacun de ces « lieux », l'histoire des contradictions mises à l'avant-scène et l'histoire des forces sociales et politiques en présence conditionnent et modèlent la matérialisation du pouvoir politique de la bourgeoisie au Canada. Sur chaque scène politique, qu'elle soit liée au niveau central ou au niveau provincial, les situations et les conditions diverses qui prévalent désignent les objets, le sens, les limites et la facture générale des luttes politiques. Et cela se comprend car chacune des scènes politiques renvoie à la fois à un espace plus ou moins limité, donc à une spécification de la lutte des classes, et à une expression donnée de lutte, donc à une histoire politique particulière.

Notamment, pour ce qui est de la référence à un espace donné, remarquons schématiquement que, considérant les compétences constitutionnelles respectives, le niveau central de l'État est concerné structurellement et institutionnellement par l'ensemble de la lutte des classes au Canada, par la reproduction élargie du capital, par la position du Canada dans la structure des rapports mondiaux de

production, etc. — ce qui, du reste, atténue, relativise et même dilue certaines contradictions qui, à l'échelle régionale, se révèlent avec une forte intensité —, et le niveau provincial, en termes de prépondérance, appréhende cette situation globale à travers les contradictions qui ont le plus d'acuité dans l'espace régional donné.

Thèse IV : Tenant compte des effets politiques du développement de la lutte des classes dans un espace différencié et des « lieux » divers de matérialisation du pouvoir politique qui composent l'État fédératif, les gouvernements, central et provinciaux, incarnent conjonctuellement, avec des particularismes propres, des types d'alliance politique des couches et fractions dominantes.

Les gouvernements, au niveau central comme au niveau provincial de l'État, définissent et incarnent des types d'alliance politique en ce sens qu'ils expriment, avec une relative stabilité, des organisations hiérarchisées — distinctes, historiquement et concrètement déterminées — des intérêts des couches et des fractions dominantes. Ces types d'alliance politique, comme modes spécifiques d'exercice du pouvoir, sont déterminés par plusieurs ordres de facteurs, dont :

- les rapports au sein de la bourgeoisie tels qu'ils s'actualisent dans les différents espaces ;
- les rapports que la bourgeoisie entretient avec une ou des classe(s) — appui et l'identification de cette ou ces classe(s) ;
- l'importance respective des forces politiques et les modalités concrètes du développement de la lutte des classes ;
- l'histoire des partis, de leur orientation politique et, plus largement, l'histoire des scènes politiques.

Évidemment ces facteurs connaissent de très grandes variations d'un espace à l'autre et à travers l'histoire de chacun de ces espaces : de plus, ils connaissent une modulation conjoncturelle dans laquelle sont mises en évidence des dimensions proprement politiques et idéologiques.

Les particularismes de chacun des types d'alliance politique incarnés par les gouvernements doivent être analysés concrètement. On ne peut les recouper mécaniquement avec les niveaux de l'État,

de telle sorte qu'il est erroné d'établir par avance une correspondance (ou une identification) entre un type d'alliance politique, ou une classe ou fraction, et le niveau central ou provincial de l'État. D'autre part, il faut souligner qu'en tant que « lieux » de constitution de types d'alliance politique entre les couches et fractions dominantes, les niveaux de l'État canadien ne fonctionnent pas à l'exclusive pour l'une ou l'autre des couches et fractions dominantes : aucune de ces fractions ou couches n'est évincée, par définition, de l'un ou de l'autre niveau de l'État ; si éviction il y a, ce ne peut être qu'à travers un processus politique et idéologique particulier qui n'est pas inscrit dans la structure de fonctionnement de l'État fédératif canadien. C'est ainsi que, généralement, les types d'alliance incarnés par les gouvernements n'opèrent pas de démarcations nettes et étanches au sein de la bourgeoisie.

Tout en présentant des particularismes plus ou moins prononcés, les types d'alliance politique incarnés par les gouvernements au niveau provincial de l'État, dans ses dix composantes, et au niveau central s'inscrivent globalement dans le cadre de l'exercice du pouvoir de la bourgeoisie. Ces types d'alliance constituent, en cascade, la structure effective de l'alliance globale des couches et fractions dominantes pour l'ensemble du Canada. À ce titre, les types d'alliance font partie des luttes d'influences, de lignes, d'hégémonie, etc. entre les composantes de la bourgeoisie. Ni étrangers ni fondamentalement opposés, au total, ils participent à leur façon à l'unité contradictoire de l'État fédératif canadien tout en la reproduisant.

Thèse V : Alors que les relations intergouvernementales au Canada occupent une première place à l'ordre du jour, il convient de considérer que les différences plus ou moins accentuées entre les types d'alliance politique, qui représentent assez fidèlement les contradictions au sein de la bourgeoisie, sous-tendent l'essentiel, mise à part la question nationale, des contradictions au sein de l'État canadien.

Les contradictions au sein de l'État recouvrent plusieurs dimensions qui concourent à la constitution de types déterminés d'alliance politique au gouvernement. Avant d'en relever quelques-unes, il faut bien comprendre que l'enjeu fondamental, qui est sous-jacent

aux discussions fédérales-provinciales, et à plus forte raison aux conflits constitutionnels, c'est la capacité respective (ou au mieux le façonnement des modalités) d'intervention du niveau central et du niveau provincial de l'État. Ce qui est en cause effectivement, c'est la définition des « lieux » où s'opère la hiérarchisation des intérêts dominants qui se présente, d'un gouvernement à l'autre, comme autant de types particuliers d'alliance politique. Évidemment cette définition des « lieux » de l'exercice du pouvoir concerne directement les couches et les fractions dominantes car, compte tenu de la position relative de chacune quant à leur efficacité politique dans l'organisation fédérative de l'exercice du pouvoir, il en va de leur capacité à s'assurer une influence significative sur les lieux où s'établissent les alliances politiques qui les touchent plus directement. Outre cette question de première importance, il faut aussi considérer des dimensions qui s'y combinent.

Le type précis d'alliance politique incarné par un gouvernement est déterminé par les conditions sociales et politiques concrètes dans lesquelles la lutte des classes est menée. Ces conditions varient selon qu'il s'agit de l'ensemble de la formation sociale ou de l'un ou l'autre espace régional. Pour saisir ces conditions, soulignons certains aspects comme :

- les conditions concrètes particulières d'exercice du pouvoir politique sur les masses populaires ;
- le degré d'avancement et le mode d'expression politique du mouvement ouvrier, dont le mouvement syndical ;
- la place des rapports non capitalistes, principalement dans l'agriculture, et la pratique politique des classes qui leur sont liées (comme les paysans-agriculteurs) ;
- la place de la petite bourgeoisie (nouvelle et traditionnelle) dans les rapports politiques et la position de classe respective entretenue par ses fractions.

Ces conditions conduisent, dans le processus politique dominé par la bourgeoisie, à l'élaboration de modes particuliers d'exercice du pouvoir et, plus particulièrement, à l'élaboration de stratégies politiques données. De la sorte, les types d'alliance politique, déterminés par

l'état de la lutte des classes dans chacun des espaces concernés, font partie des luttes de tendances au sein de la bourgeoisie.

Par ailleurs, la constitution d'un type d'alliance politique témoigne des efficacités politiques respectives des couches et fractions dominantes sur chacune des scènes politiques. En ce sens, les oppositions et débats entre alliances spécifiques recourent souvent la différenciation de l'efficacité politique des composantes de la classe dominante dans l'État fédératif. Deux questions sont à retenir. D'abord, ces oppositions révèlent, pour une part, les intérêts contraires de fractions d'origines différentes et/ou de secteurs (voire de branches) de production distincts qui sont prédominantes respectivement dans l'une ou l'autre alliance politique. Ensuite, ces oppositions expriment une capacité inégale d'influence et d'action efficace de la bourgeoisie monopoliste et de la bourgeoisie non monopoliste selon les niveaux de l'État. Précisément, tout en reconnaissant que les niveaux de l'État ne fonctionnent pas par exclusive à l'égard des couches et fractions dominantes, on doit souligner que la grande bourgeoisie, comparativement à la moyenne bourgeoisie, est plus en mesure d'atteindre une cohérence et une efficacité politique au niveau central de l'État tout autant qu'au niveau provincial ; pour sa part, la moyenne bourgeoisie, de par sa situation objective peut atteindre sa plus grande cohésion politique au niveau provincial. Cette intervention tendancielle plus systématique et consistante de la moyenne bourgeoisie au niveau provincial peut affecter significativement et décisivement le type d'alliance politique incarné par l'un ou l'autre gouvernement provincial.

Aussi, concurremment à la concentration tendancielle des compétences constitutionnelles au niveau central de l'État, l'accentuation des inégalités régionales, le redéploiement du capital vers l'Ouest, les disparités grandissantes au sein des espaces régionaux, la détérioration ou la nécessaire consolidation de la bourgeoisie sur le plan régional militent pour une politique régionale élaborée et mise en œuvre au niveau provincial de l'État. Les effets politiques de la situation des rapports de classes au sein des espaces régionaux, en termes de luttes populaires et surtout en termes de redéfinition des alliances qui se constituent au niveau provincial, poussent les représentants politiques de ces alliances à considérer comme nécessité la reconnaissance de

la capacité d'une large intervention au niveau provincial afin d'agir « directement » sur le développement capitaliste et pour l'atténuation des contradictions classistes dans les espaces régionaux. De là, se manifeste la volonté de maintenir au niveau provincial une place significative dans l'exercice du pouvoir et une capacité réelle d'intervention dans le développement de la lutte des classes.

L'ensemble des éléments qui ont été discutés à propos de la différenciation des espaces régionaux, de la constitution d'alliances de classes spécifiques et, plus largement, de luttes de classes économiques, politiques, sociales et idéologiques, sur la base de la réalité régionale, composent les multiples dimensions de la question régionale au Canada qui trace la tendance endémique à l'éclatement qui ponctue l'évolution de la formation sociale et de l'État canadiens.

Thèse VI : L'oppression nationale au Québec, qui transmute la question régionale en question nationale, accentue les contradictions de l'État fédératif au point de poser l'alternative du fractionnement ou, à tout le moins, d'obliger le renouvellement de compromis quant aux modalités d'exercice du pouvoir.

À l'égard des autres espaces régionaux au Canada, le Québec, pris sous l'angle de l'espace et du niveau de l'État, se distingue. Le Québec c'est l'espace où existe et se consolide la nation québécoise. C'est aussi le lieu de subordination nationale qui se concrétise de façon multidimensionnelle; et sur ce point les effets de l'ensemble des rapports politiques et idéologiques discriminants, qui apparaissent dans toutes les sphères d'activité sociale, composent la base de la question nationale et provoquent une résistance et des ripostes. De plus c'est le lieu, médiatisé par la constitution de l'État fédératif, de l'organisation politique de l'oppression nationale; cela est, car le politique surdétermine non seulement la structuration et la reproduction de la nation mais aussi sa place dans les rapports d'oppression nationale.

L'oppression nationale se développe dans les interstices de la structure des rapports de pouvoir. Aussi, le dépassement de cette oppression nationale désigne directement la question du pouvoir politique, mais aussi des rapports de pouvoir qui s'exercent plus généralement, comme dans le domaine économique. D'autre part,

dans la mesure où l'oppression nationale affecte et traverse — de façon variable somme toute — toutes les classes au Québec, le discours nationaliste, profondément marqué par les intérêts de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie, est tout de même capable d'unification revendicative et de mobilisation pluri-classiste (ceci ne met pas en cause le fait que concurremment, l'oppression nationale exerce un effet, pour les classes populaires, d'amplification du décodage de l'exploitation). En fait, l'oppression nationale et l'idéologie nationaliste sont des composantes de l'évolution et du développement de la lutte des classes, non seulement pour ce qui concerne la domination de la bourgeoisie sur les masses populaires, mais aussi pour ce qui touche les luttes internes à la bourgeoisie.

En somme, le niveau provincial québécois de l'État figure comme niveau privilégié de représentation des « intérêts nationaux », intérêts qui sont loin de se résumer aux domaines culturel et linguistique, car ils couvrent notamment les champs politique et économique. Le contrôle et l'orientation de l'accumulation au Québec se présentent comme l'un des enjeux où s'opère la jonction des deux derniers champs. Les représentants politiques provinciaux de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie se sont orientés, historiquement avec un appui populaire, vers le maintien intégral, voire l'élargissement, de l'éventail de ses compétences constitutionnelles au niveau provincial québécois de l'État. De plus, dans un processus qui paraît progressif, la question de l'autodétermination politique se pose comme mode obligé de dépassement de l'oppression nationale.

Il faut bien saisir que la question québécoise est profondément enracinée dans la question régionale, mais que les effets multiples de l'oppression nationale au Québec transmutent la question régionale, qui s'illustre ailleurs au Canada, en question nationale. Cela signifie que la question nationale ne dissout pas les aspects, mentionnés plus haut, qui fondent les contradictions régionales mais, qu'en fait, elle se combine à celles-ci pour en développer une tout autre dimension qui transforme l'ensemble et lui donne une portée qualitativement différente. La question nationale exacerbe les contradictions de l'État fédératif en posant, dans la mouvance des luttes et revendications qui l'alimentent, l'alternative du fractionnement économique et poli-

tique du Canada (comme espace et État). De la sorte le Québec, en fondant la crise de l'État, représente le maillon faible de la fédération canadienne. Il n'y a cependant dans ce processus rien de cumulatif et d'inéluctable. En effet, dans la mesure où le mouvement politique et l'idéologie nationalistes ne mènent pas vers une véritable autodétermination politique et, en même temps, occultent la réalité classiste, ils participent à la reproduction de la domination bourgeoise et de l'oppression nationale, tout en imposant — comme autant de compromis significatifs — des formes et des modalités plus ou moins complexes et contradictoires à l'exercice du pouvoir et de l'hégémonie.

Ces propositions ne se veulent que les instruments conceptuels pour l'analyse de la réalité sociale, économique et politique du Québec au sein du Canada. Il s'agit du noyau d'un mode d'appréhension des rapports sociaux et de l'État fédératif au Canada et au Québec qui sert, pour un sujet particulier, à poser le problème, à désigner le mode de traitement des données et à baliser l'analyse. Ce cadre analytique ne peut dévoiler sa dynamique et ses ressources que dans des applications concrètes.

À propos de l'analyse de la ligne politique mise de l'avant par le gouvernement du Québec, certaines indications sont à retenir. De la même façon que les autres gouvernements au Canada, ce gouvernement incarne conjoncturellement un type d'alliance politique qui exprime, tout en étant traversé par la question nationale, une organisation hiérarchisée donnée des intérêts des couches et fractions dominantes, et qui participe contradictoirement au pouvoir politique de la bourgeoisie au Canada. Les formes particulières d'exercice du pouvoir politique au Québec trouvent leurs points d'ancrage dans la configuration spécifique des rapports entre les classes dans cet espace régional et dans l'organisation concrète des forces politiques et des modalités politiques et idéologiques de domination. De surcroît, à la différence des autres gouvernements, les types d'alliance politique historiquement incarnés au gouvernement du Québec ont exprimé, d'une manière ou d'une autre et souvent dans des limites politiques étroites, la résistance à l'oppression nationale menant au réajustement des rapports réels de subordination.